

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 37/2024 du 30 juillet 2024

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC L'ENTREPRISE DERVAL FRANCK POUR DES TRAVAUX DE PEINTURE ET DE REVETEMENTS DE SOLS A LA MAISON SOCIALE DE MOHON

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° DCM2023-09.08-08 du 08 septembre 2023 (rubrique N° 4) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Compte-tenu de la nécessité de réaliser des travaux de peinture et de revêtements de sols à la maison sociale de Mohon,

Vu les devis de l'entreprise Franck DERVAL en date du 7 juin 2024,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2022-06-17 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune (www.mohon.fr) des actes réglementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1^{er} juillet 2022,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé un marché de travaux avec l'entreprise Franck DERVAL de Taupont pour la réalisation de travaux de peinture et de revêtements de sols à la maison sociale de Mohon.

Les travaux de peinture s'élèvent à 10 173,23 € HT.
Les travaux de revêtements de sols s'élèvent à 5 271,10 € HT.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet www.mohon.fr Date de mise en ligne : 30 juillet 2024

Fait à Mohon le 30 juillet 2024

Le Maire,
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé à la prochaine séance

